“ Un pays, une région, un terroir expriment leur originalité avant tout au travers de leur langue, culture vivante, premier élément de civilisation.”

Exposition “ Les patois du Morvan ” Parc naturel régional du Morvan (1980)

LE PATRIMOINE LINGUISTIQUE MORVANDIAU

Vecteur d'identité et de développement

DOSSIER PATRIMOINE LINGUISTIQUE

Réalisé par Pierre léger

Que de temps perdu à tergiverser ! A l'heure où chacun convient qu'il est urgent et vital de préserver la bio-diversité, sauvegarder le patrimoine linguistique, la parole propre à l'espèce, n'est-il pas d'une égale et évidente urgence pour l'esprit ?

Que de vaines querelles de vocabulaire ! Que de mauvais prétextes pour ne rien mettre en oeuvre à l'heure où , comme l'affirme le linguiste Claude Hagège, des milliers de langues sont menacées d'extinction à court terme !

Ne convient-il pas d'affirmer simplement, mais clairement, que chaque mot est une perle rare de pensée humaine et mérite émerveillement, que chaque variété langagière est une unique et précieuse musique, que les plus humbles paroles montent également vers les étoiles ?

Quitte à se répéter ne faut-il pas convenir qu'après deux siècles de centralisme exacerbé le droit à la différence de chacun n'est pas plus soluble dans la République que la République n'est soluble dans le chauvinisme de clocher et la xénophobie, que la spécificité de chacun implique la solidarité entre tous, qu'il est patent que choisir l'univoque est meurtrissure ?...

Alors que l'on nomme l'objet de ce dossier « patois », « parler », « dialecte », « langue régionale », « langue morvandelle », « morvandiau », « morvandiau-bourguignon » ou « bourguignon-morvandiau » (c'est sous cette dernière dénomination que notre langue est officiellement reconnue) est un débat qui, s'il n'est pas sans signification « politique », au sens noble du mot, ne peut en aucun cas être une raison suffisante pour geler, à l'heure des nouvelles technologies, toute action de préservation, de mise en valeur du patrimoine linguistique du Morvan.

Cessons donc de cultiver de stériles polémiques chargées d'arrière-pensées et d'a priori.

Non, notre paisible patrimoine langagier ne menace en rien la langue française. Bien au contraire il est à l'échelle européenne un supplément d'âme, une richesse qu'il faut partager et faire fructifier.

Oui, il est tout à fait contre-productif de s'enliser dans des entreprises pointillistes, de s'arc-bouter sur des détails, de s'enliser dans le « localisme » alors qu'il serait urgent de mettre en oeuvre, à l'échelle du Morvan et de la région Bourgogne, les moyens modernes de sauvegarde, de valorisation culturelle et, prioritairement, d'élaborer les outils pédagogiques indispensables à la transmission d'un patrimoine en danger !

Que d'énergie perdue en de vaines conversations du genre : *« Ah oui mais chez nous on ne parle pas le même patois que dans la commune voisine ! Il m'arrive même de ne pas comprendre mon propre voisin ! »*... Prétextes, une fois encore, pour mépriser, ignorer, enterrer, stériliser...

Oui, les langues et les cultures régionales sont foisonnantes.

Non, ce foisonnement ne doit en aucun cas masquer et médiocriser leurs richesses humaines, leurs capacités expressives.

Oui, les cultures régionales sont diversité et leur nécessaire sauvegarde passe par une solidarité consensuelle de tous vers l'acceptation des différences de chacun.

Le dossier qui suit est un triptyque qui comprend :

- une évocation des nombreux travaux universitaires à travers un hommage rendu au professeur Claude Régnier,
- un aperçu très succinct de notre littérature dialectale,
- une approche des problèmes posés par la graphie de notre patrimoine écrit.

Il est naturellement tout à fait impossible en si peu de pages d'être exhaustif sur un sujet aussi complexe et aussi sensible.

Juste le temps de prendre le pas des mots.

Toutes les réactions, les avis et surtout les propositions constructives seront les bienvenus.

Pierre Léger

Secrétaire de « Défense et Promotion des Langues d'Oïl »

Etudes et recherches

Depuis «Le Glossaire du Morvan» d'Eugène de Chambure publié en 1878, notre langue régionale a donné lieu à des études linguistiques nombreuses. L'« Atlas linguistique de Bourgogne », publié sous l'égide de Gérard Taverdet, est l'axe central d'un foisonnement de travaux dialectologiques et de monographies locales. A ces travaux scientifiques il faut ajouter de nombreuses contributions autodidactes et une quantité de glossaires locaux. Ajoutons également le fort intéressant « Petit Code à l'usage des apprentis d'une langue étrangère. Dans le cas, notre patois» publié par Marguerite Doré en 1977.
Au centre de toutes ces publications il faut naturellement placer les travaux de Claude Régnier et ses «Parlers du Morvan» publiés par l'Académie du Morvan en 1979.
L'article qui suit est un double hommage : à son auteur Marcel Vigreux et à Claude Régnier qui, l'un et l'autre, viennent de nous quitter.

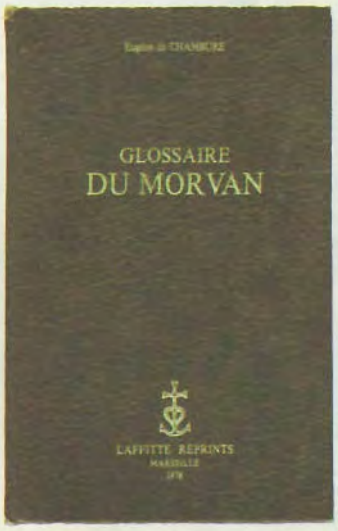

La disparition d'un Maître de la Sorbonne et d'un Morvandiau fidèle : Claude Régnier, vice-président de l'Académie du Morvan

L'Académie du Morvan vient de perdre une de ses plus grandes figures : le 6 janvier 2000, Claude Régnier nous a quittés, avant ses 86 ans (il était né le 28 avril 1914). [...]

De "la communale" à l'Université

Claude Régnier vient du monde agricole profond, d'une commune de Saône-et-Loire du Nord, Curgy, à 7 km au nord-est d'Autun : il est né dans une famille de paysans, qui s'appelaient eux-mêmes "cultivateurs", parce que leur exploitation était tournée autant vers l'agriculture à proprement parler que vers l'élevage.
Trois mois après sa naissance, son père part pour la guerre. A son retour en 1919, la famille Régnier s'installe à Saint-Symphorien, hameau de Saint-Pantaléon, mais le jeune Claude est séparé de ses parents dès ses cinq ans : il est élevé par sa grand-mère restée à Curgy, où il fréquente l'école maternelle puis l'école communale jusqu'à 12 ans et où il parle français pour la première fois. Jusqu'alors, il avait connu le seul parler du "pays", un patois de la Saône-et-Loire du Nord. Pendant toutes ses vacances scolaires, le jeune homme travaille à l'exploitation familiale : c'est une formation essentielle pour lui, car il apprend, en même temps que les travaux, le nom des outils et des activités agricoles de ce temps. Claude Régnier a opéré un véritable sauvetage dans ce domaine et ses recherches, par la suite, ont eu des bases pratiques très solides.
Sa deuxième formation est due au curé de Curgy qui le suit, l'aide et l'encadre dans sa scolarité : il découvre chez Claude une belle intelligence et souhaite l'orienter vers la fonction sacerdotale, c'est-à-dire assurer sa propre succession à la tête de la paroisse. Rien d'étonnant alors à ce que Régnier, après avoir passé le Certificat d'Etudes Primaires, soit entré à l'Institution Saint-Lazare d'Autun, où l'enseignement donné par les ecclésiastiques avait pour fondement la connaissance des langues mortes (latin et grec), de la littérature et de la grammaire françaises. Ces études, très classiques, conduisent le jeune élève au baccalauréat ès-lettres, qu'il réussit en 1933.
L'enseignement supérieur commence : Faculté des Lettres de Dijon, rue Chabot-Charny, où Régnier obtient la licence en 1936 (études latines, grecques ; grammaire et philologie ; littérature française) et la maîtrise ; la Sorbonne, en 1937, où il prépare l'agrégation de grammaire. C'est le succès en 1938, année où il est nommé professeur de Lettres au lycée Lamartine de Mâcon.
Dès ce moment, Claude Régnier songe à une recherche sur le patois parlé dans sa famille et sur les changements de ce langage survenus dans la longue durée : il avait observé auprès de sa mère, à Saint-Symphorien, l'évolution de son vocabulaire, en particulier sa francisation, qu'elle jugeait supérieure au conservatisme du patois dans les campagnes reculées comme celle de Curgy. Mais ce projet fut vite abandonné : il a senti que les conclusions d'une telle recherche, tentée par d'autres, seraient d'une maigre portée. Il pensa alors à une thèse importante sur les parlers d'un "pays" à part, le Morvan, sorte de barrière ou "bulle témoin", conservant des aspects plus anciens et plus proches du Français médiéval. La Seconde guerre mondiale l'empêcha de commencer ce travail : il a dû attendre pour reprendre son projet.
En gagnant la capitale, où sont des centres de recherche importants, la situation s'améliore. En 1947, il est nommé professeur à la section classique du collège moderne Paul Lapie à Courbevoie, puis, en 1949, au lycée Marcelin Berthelot (Saint-Maur-des-Fossés), où il enseigne, jusqu'en 1954, en 6e et 5e, classes alors réservées aux agrégés de grammaire !
Installé dans la région parisienne, Régnier s'ouvre des portes nouvelles, surtout celle, capitale, d'une formation scientifique profonde qui l'amène à l'Université. Assistant à la Sorbonne de 1954 à 1958, chargé d'enseignement à la Faculté de Lettres de Lille de 1958 à 1965, à la Sorbonne (1965-1968), où il devient maître de conférences (1968), puis professeur de philologie à Paris IV à titre personnel (1969), après la soutenance de ses thèses pour le doctorat ès Lettres (*Les rédactions en vers de la Prise d'Orange et Les Parlers du Morvan*). Cette dernière épreuve a été franchie en mai 1968, dans une Sorbonne bien marquée par les célèbres événements et devant un jury de savants renommés : Frappier, Président ; Wagner

et Gougenheim, rapporteurs ; Arveiller, Le Gentil.
Membre du jury d'agrégation de lettres modernes (1958-1960), Régnier fait partie de l'association mondiale Rencesvals groupant les chercheurs qui veulent promouvoir l'étude des épopées romanes et de leurs développements après le Moyen-Age. En août 1982 au Congrès de Padoue, il est élu vice-président du Bureau international de l'association et président de la section française.
Sollicité pour des conférences au Canada depuis 1968 (Université du Québec à Montréal), Régnier a formé de très nombreux étudiants français et étrangers, dont des Japonais travaillant sur *Le roman de Renart* et devenus professeurs d'Université dans leur pays.
Cette stature internationale lui vaut la nomination à la classe exceptionnelle des Professeurs d'Université dès 1976. Six ans après, c'est la retraite pour lui et son épouse, à Saint-Symphorien, près d'Autun, son pays natal.

Le savant

Le chercheur se donne, dès son arrivée à Paris, une formation théorique et pratique complète. Il assimile la bibliographie existante dans les riches bibliothèques parisiennes : par exemple, les ouvrages sur le Morvan et ses marges ; les documents médiévaux sur les Parlers français, nivernais, bourguignons ; les travaux de dialectologie, en particulier le Glossaire du Morvan qu'Eugène de Chambure avait publié en 1878 ; l'Atlas historique de la France d'Edmont ; les études de Gilliéron et Dauzat en dialectologie (1912-1938), de phonétique historique de P. Fouché (1952-1961) ; la littérature en patois, notamment les ouvrages de Blin, Guillaume et Trapet.
En même temps, Régnier suit de nombreux cours : dès 1947 à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, ceux d'Albert Dauzat qui, avec son équipe, prépare un Nouvel Atlas Linguistique de la France, de Lecoy en dialectologie, de Wagner en philologie romane ; à l'Institut de Phonétique, les conférences du directeur et professeur à la Sorbonne, Pierre Fouché, de Mlle Durant, qui initie Régnier à la pratique de la phonétique instrumentale...
Une telle formation lui révèle mieux les erreurs et lacunes de ses prédécesseurs : la croyance à un seul patois morvandiau et leurs faiblesses en étymologie amènent Régnier à préparer, sous la direction de Charles Bruneau, puis de Robert Wagner, professeurs à la Sorbonne, deux thèses de philologie et de dialectologie : la principale est l'édition critique des *Rédactions en vers de la prise d'Orange*, chanson de geste de la fin du XIIème siècle, éclairant ce qu'était le Français médiéval. Elle a été publiée par Klincksieck dès 1966 et rééditée sept fois ! La thèse secondaire, selon la terminologie de l'époque, est *Les Parlers du Morvan*, mieux connue de nous puisque notre association l'a publiée, grâce à des concours exceptionnels et à un imprimeur de Mâcon ayant le matériel pour cet atlas de 503 cartes, sur lesquelles les termes dialectaux sont transcrits en phonétique .

Autour de ces thèses, Claude Régnier a poursuivi ses recherches. *La Prise d'Orange* a été suivie d'une publication sur *Les Aliscans* (les Sarrasins infidèles) en deux volumes (1990) : c'est le cycle de Guillaume d'Orange, présenté à partir de la biographie du comte, héros dont le surnom est lié à l'exploit (le récit était la thèse principale).
Les travaux de Régnier sont nombreux et ont été publiés, dès 1960, dans des revues spécialisées, comme *Romania, Romance Philology, Revue de linguistique romane, Cahiers de civilisation médiévale*... et, très souvent, dans des *Mélanges*, c'est-à-dire une série d'articles offerts en hommage par des chercheurs aux savants qui ont été leurs maîtres ou leurs amis. Par exemple, Régnier a donné des Notes de lexicographie et de dialectologie médiévales dans les *Mélanges Lecoy* (1973), le charroi de Nîmes dans les *Mélanges Comproux* (1978). Suite aux Parlers du Morvan, citons l'étonnant article, très concret, sur passé simple, passé composé, passé surcomposé dans les *Parlers du Morvan* (*Mélanges Rostaing*, 1974).
Régnier a coopéré, avec des collègues, à la publication de grammaires utiles aux étudiants et professeurs de lettres : *Grammaire Larousse du Français contemporain* en 1964 (il a écrit le chapitre "Sons") ; *Petite Grammaire de l'ancien français*, éditée chez Magnard en 1989, en collaboration avec Henri Bonnard. Avec sa fille Martine, qui a présenté des *Notes critiques*, Claude Régnier a réédité, en 1981 chez Guénégaud, l'*Histoire de Château-Chinon de 1865 à nos jours* du Dr Bogros. Très gentiment, il a accepté de faire des préfaces à plusieurs auteurs : rappelons-nous celle qu'il avait donnée à Joseph Pasquet pour son ouvrage *En Morvan, souvenirs du bon vieux temps* (1967) et qui exprimait sa sympathie pour ce travail sur le Morvan ancien.

Le savant nous laisse une oeuvre considérable et neuve. Mais les Morvandiaux que nous sommes ont été plus directement intéressés par son apport scientifique sur nos langages, à partir d'une nouvelle méthode :
1. D'abord renseigné, depuis l'après-guerre, par les réponses massives des instituteurs à son questionnaire, par la collecte de plusieurs centaines de mots faite par des familles morvandelles, il a enquêté, personnellement, entre 1948 et 1964 pendant ses vacances et grâce à un détachement au C.N.R.S. pour achever son travail (1963-1964) : interrogeant des paysans âgés (nés avant 1900) pour obtenir les termes et expressions les plus anciens possibles, ne parlant jamais français avec eux, Régnier a mis au point une méthode originale pour établir son atlas. Au niveau communal, il place, sur sa carte, les mots ou expressions avec l'alphabet phonétique et relie les points où l'on emploie le même parler : Ce sont les points "isoglosses" (du grec isos : égal, même ; glossa : langue). Apparaissent ainsi des aires, plus ou moins vastes, concernant tel ou tel patois et des communes ne le parlant plus (ou très francisé).
2. Nous voici au cœur de la découverte de Régnier. S'il faut rattacher les parlers du Morvan à ceux de la Bourgogne, parfois du Nivernais, même si, au point de vue linguistique, notre pays est celui de la conservation (comme celle du passé simple et de l'imparfait du subjonctif), cet ouvrage démontre qu'il n'existe pas un patois morvandiau, mais des parlers différents, découpant le massif en petites zones cloisonnées. Ainsi, Claude Régnier a mis fin à des querelles entre "patoisants" du pays.
3. Sur l'étymologie des mots, Régnier a apporté des éclairages nouveaux, solides, car ils lient langage et activité. Ainsi, le terme "galvacher" était expliqué, dans ses origines, de façon souvent différente. Régnier a prouvé que ce n'est pas un mot d'origine morvandelle, mais berrichonne ; la galvache est une déformation de "galouache" ou "galouage" ; le galvacher est un "traîneur de chemins", comme le voyaient les Berrichons, c'est-à-dire quelqu'un cherchant du travail ici et

là. De leur part, c'était une moquerie. Mais les Morvandiaux ont gardé ce nom, le brandissant "comme un drapeau" : notre linguiste a montré qu'il s'est agi simplement de "relever une appellation" (Journal du Centre, mars 1970). Autre exemple : certains croyaient que le mot "chaintre" signifiait le "bout du champ qu'on ne laboure pas" ou une "concavité". A partir de documents d'archives ("aveux", "dénombrements"), Régnier a prouvé que la "chaintre" est une jachère longue ou terre réservée au pâturage pendant plusieurs années, pour être à nouveau cultivée par endroits (Le Courrier de Saône-et-Loire, novembre 1981).

Aujourd'hui, grâce à Claude Régnier, les dialectes du Morvan sont parmi les mieux connus des parlers anciens.

Aussi, le professeur devient un savant sollicité. Dès 1967, il est aux côtés de Joseph Pasquet et de François Mitterrand pour créer notre association dont il devient, tout de suite, avec Jacques Thévenet et le Président Henri Desbruères, membre du triumvirat de direction et vice-président pour toute sa vie. En 1980, lorsque le Parc fait une exposition sur " Les patois du Morvan ", c'est à Régnier que le Président Paul Flandin fait appel comme conseiller scientifique .

▲ *Claude Régnier, professeur à la Sorbonne en 1971.*

L'homme

La personnalité de Claude Régnier était d'une grande richesse et, apparemment, contrastée. A côté du savant et du professeur, un homme étonnant nous accueillait : surprise heureuse, car il s'agissait, pour nous, pour ses amis, d'un être rare.

Le premier trait était son attachement vrai et profond au monde rural morvandiau : le professeur d'université, qui a travaillé, enseigné et vécu à Paris, n'était nullement un citadin, mais un véritable paysan, proche de la nature qu'il aimait tant et toujours intéressé par la vie à la campagne.

Il avait conservé cet "accent" bien connu en Saône-et-Loire, "roulant les r ", y compris à ses cours dans les amphithéâtres de la Sorbonne, remplis d'étudiants médusés par l'alliance entre ce "parler", la qualité scientifique et la clarté de ses conférences.

Au cours de ses enquêtes sur le terrain, les interlocuteurs et leurs proches étaient étonnés du genre de recherches. Une anecdote qu'il citait volontiers, blagueur comme il était, montre la surprise de ses enquêtés : une personne intriguée voyant souvent Régnier se rendre chez un voisin lui demande, en patois : "qui qu'ço, c'tu laite ?" (qui est-ce, celui-là ?). La réponse du Morvandiau moqueur a été : "ço ine espèce de professeur qui s'occupe de c... A sarse des sarrues de bô" (C'est une espèce de professeur qui s'occupe de c... Il cherche des charrues de bois).

Mais vite, grâce au parler de Claude Régnier, le contact s'établit, l'enquêteur est bien reçu, un courant de sympathie passe autour du verre de l'hospitalité, une amitié durable grandit : Régnier devient l'un des leurs auprès des paysans qu'il interroge. Ils ont été, comme nous, étonnés de la connaissance fine des patois que parle notre ami. Qu'on me permette un souvenir personnel : je conduisis Claude Régnier à Reclesne, chez le grand-père d'une de mes élèves à Autun. Après quelques minutes de conversation, l'enquêteur fait observer que le patois du grand-père n'est pas celui de Reclesne, mais celui de Saint-Léger-sous- Beuvray. En effet, c'est par son mariage qu'il est venu à Reclesne et a conservé le parler de son village d'origine.

De ce premier trait découle la simplicité de Claude Régnier. Ce savant a toujours parlé sans emphase, sans recherche : cet homme était direct, clair et précis. Le grammairien de haut niveau, le philologue de renommée internationale ne l'a jamais fait savoir : la modestie était sa qualité fondamentale. Quand l'Académie lui a proposé, en 1978, de publier sa thèse sur Les parlers du Morvan, l'une de nos difficultés a été de le faire accepter : sa peur de gêner l'autre a failli nous empêcher d'éditer cet ouvrage si important ! Il a fallu, pour aboutir, l'insistance de nos regrettés chancelier et trésorier.

Il a été gêné et silencieux à une question d'un enquêté : "M. Régnier, lai Sorbonne, ço pu fort (la Sorbonne, c'est plus fort) que le cours complémentaire de Corbigny ?".

Régnier était un homme de cœur, dévoué et disponible. Pour ses étudiants et les chercheurs, il a fait preuve d'une générosité rare. Beaucoup revenaient le remercier encore, dans sa maison de Saint-Symphorien, où il les recevait avec la même gentillesse qu'à Paris.

Terminons par ce qui valait à notre ami Claude la sympathie de tous ceux qui l'ont approché : son humour, sa drôlerie, son sens de la blague, qui fortifiaient la joie de vivre, parfois enfouie en chacun de nous.

L'Académie du Morvan doit se souvenir longtemps de Claude Régnier, qui a été, dès l'origine, l'un de ses membres les plus remarquables, tant pour la qualité et la nouveauté des travaux de ce savant que par l'attachement au pays qu'il a toujours défendu.[...]

Marcel Vigreux

Pour en savoir plus sur Claude Régnier, on peu se repporter au bulletin n°50 de l'académie du Morvan

Littératures

En 1980, Monsieur Norbert Guinot, dans un essai sur « Les parlers morvandeaux et les parlers brionno-charolais » s'interroge : *« Existe-t-il un semblant de littérature dialectale morvandelle et charolaise ? »*. Sa conclusion est positive : *« Une littérature morvandelle et charolaise est attestée au XIXe et XXe siècle et se fait jour contemporainement une littérature [...] relais écrit des dialectes respectifs [...] »*

Renchérissons sur cet auteur pour constater, après trente ans de glanes associatives, l'importance et la richesse d'un patrimoine souvent nié (car épars et sans cohérence graphique), méprisé parfois, méconnu presque toujours. Plus de 140 auteurs dans les deux derniers siècles attestent de l'étendue de vastes friches telles qu'il s'en cultive chez nous ! Des milliers de pages !

Force est de constater que, foisonnant par les chemins de traverse, une littérature morvandelle existe bel et bien.

Comme c'est le cas pour bien d'autres langues régionales, cette littérature présente deux facettes :

- une littérature populaire d'origine orale (chansons, contes, formulettes et dictons)
- une littérature écrite

Les productions orales ou écrites cohabitent ou divergent dans un écheveau tel qu'il est souvent bien difficile de les démêler. Ainsi des formes orales (contes, chansons...) ont été transcrites par les folkloristes et, à l'inverse, certains textes écrits ont « folklorisé » en se transmettant ensuite oralement (« José Frisanon », « Les galvachers »...).

Pour en donner un bref aperçu une présentation chronologique semble la plus appropriée :

a) Les textes anciens (avant 1850)

La grande majorité de la population de cette époque étant analphabète, ces textes sont généralement l'œuvre d'érudits locaux.

b) La littérature folkloriste (fin du XIXe et première partie du XXe siècle)

c) La littérature contemporaine (de 1950 à nos jours)

Les textes présentés ici sont en grande majorité rédigés dans des graphies anarchiques, lourdes d'ambiguïtés mais riches de leur chaleureuse spontanéité.

Les textes anciens

Nous ne connaissons pas de textes morvandiaux antérieurs au XVIIIe siècle. Les plus anciens connus sont deux chants publiés par Borne de Gouvault en 1787. Une traduction de « La Parabole de l'enfant prodigue » date de 1824. La seconde moitié du XIXe siècle nous donnera des textes plus nombreux . La Bulle Ineffabilis du Pape Pie IX, a été traduite dans de nombreuses langues (environ 300 dont 72 pour la France). Nous devons la version morvandelle de 1854 à l'abbé Baudiau.

Ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque du Vatican, est un document particulièrement précieux qui reste à déchiffrer intégralement, à étudier et à comparer avec la version dijonnaise de l'Abbé Lereuil.

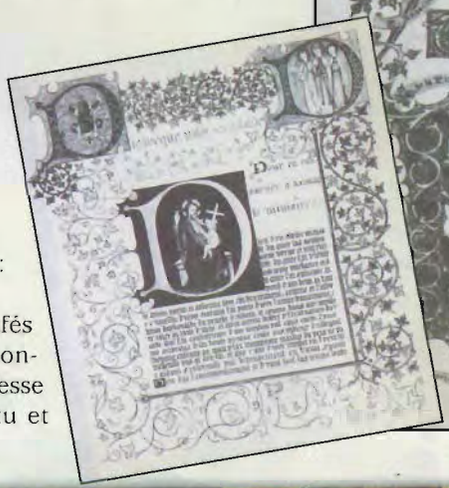

▲ *La version morvandelle.*

Abbé Baudiau (1854)

Pie avèques, valot des valots de Dieu

Pour en consarver à zaimas le mimoire :

Dieu d'en èfaibe mazestè.du quèe las seufés sont vèrité et miz'riocrde. du quèe l'ai vlontè ost toote puchance. et du quèe l'ai saizesse aipond d'ain bout ai l'aute aivou vartu et

ardonne toot chi bramment ; coume et l'aivot c'nnessu d'toote ètarnité l'ai parte d'toot l'zinre humaingne, chuite daplioraibe du peuchè d'Aidam. et coume dans ain mystere caicè ai tant d'àzes. ol aivot airrètè de fère p'l'écarnation du Varbe soos l'ai couvarteure d'ain moyïen pus caicé encor. l'peurmè oeuvraize d'sai bontè pooque conte sas pidieux d'asseignes l'homme entranè au mau p'lai trompoure mailice du peut ne pa vieneusse pas ai son fai. et que c'que toot timber en l'peurmè Aidam s'erleveusse pus hereusement en l'aute : d'grand Dieu das l'coomoincement et d'vant toos las temps souhi (...)

Pie évêques, valet des valets de Dieu

Pour en conserver à jamais la mémoire :

Dieu d'ineffable majesté, de qui les effets sont vérité et miséricorde, de qui la volonté est toute puissance, et de qui la sagesse se rejoint d'un bout à l'autre avec vertu et ordonne tout si parfaitement comme il avait connu de toute éternité la perte de tout le genre humain, suite déplorable du péché d'Adam, et comme dans un mystère caché depuis tant d'années, il avait décidé de faire par l'incarnation du Verbe, sous le couvert d'un moyen plus caché encore, le premier ouvrage de sa bonté pour que, contre ses pitoyables desseins, l'homme entraîné au mal par la trompeuse malice du diable ne parvienne pas à son fait, et que, ce qui devait tomber dans le premier Adam, se relève plus heureusement dans l'autre. Ce grand Dieu, dès le commencement et avant tout choisit (...)

▲ *La version dijonnaise.*

La littérature folkloriste

Le début du XXe siècle verra l'arrivée d'une première vague régionaliste qui donnera lieu à une production de textes dialectaux assez abondante. Citons pour cette période les noms de Ballandreau, Chamboeuf, Louis de Courmont, Alfred Guillaume, Gabriel Lemoine, Joseph Lagrange, Jean Simon, Louis Coiffier...etc . De nombreux auteurs de cette période restent à redécouvrir car leurs oeuvres sont trop souvent dispersées dans de multiples revues, journaux, feuilles volantes.

Alfred Guillaume (1923)

Alfred Guillaume fut (avec toutes les ambiguïtés de l'époque) l'un des piliers du régionalisme morvandiau du début du XXe siècle. Vétérinaire à Saulieu et maire de sa commune il édite (avant 1914) "L'Almanach du vrai Morvandais", participe à l'organisation de plusieurs fêtes régionalistes, rédige un grand nombre de textes pour les cartes postales "patoisantes" de l'époque et publie en 1923 "L'âme du Morvan" qui est, avec ses 200 pages, l'une des plus conséquentes publications dans notre langue. Ce livre a connu un vif succès et de nombreuses rééditions. En voici un court extrait.

Ein tor de migin

Vous saivez bin que les mignins, pou rétaimer les âbrots des fonnes et pou raiqu'môder les en-tou-cas, s'en vant aillonner ein m'chot pairtout. En se trimballant de drouète vou de gauche, a-z-aippeurnant bin mâ d'aiffaires qu'en restant dans le car du feu, mas ârié, à lous-z-y airrive, qu'ment ai tos aircandiés, des aiblégés de tors que ne lous-z-y chouérint pas chu le corps chi a restint ai l'aival...Al ant des dires du Diabe ; a saivant des flaupées de dévires qu'a raicontant pairtout pou aibûyer le monde. Décoquelairde vous tant que vous vourâs, mas récoutez-vous-en tojors, paiss' que ç'ot tous de bâflous... Moué, I seûs aiguoué de les entende... Portant vouéqui ein tor, qu'ot pas eine menterie, qu'ot airrivé ai l'ein de z'eux que treujeot fort les autes fois tot por d'iqui. On l'aippélot le pére Zidoret : c'étot ein vieux qu'aivot ein chaipeais tot cabouéchné et ein fond de culotte que pendot tot qu'ment lai queule d'eine mére ouée.

Ein jor, don, qu'a traiversot ein bouâs por lâvant vé les Settons, a chouéyé, cul-chu-beurdouille, dans ein gorre qu'aivot été airrouingé esqueprés pou prenre des sanguiers. Quanqu'a se feut éffondré dans le trou en diant des aiboulitions de jeurons, a se troué nez-ainez d'aivou ein groûs peut loup qu'aivot, lu étou, passé le traivers des breuteilles et de lai paqueille que caichint le trou, pou v'ni pouaquer jeusque dans le fin fond de lai beurlinguouére...En se trouant bec-ai-bec, a n'en m'nérent pas pus

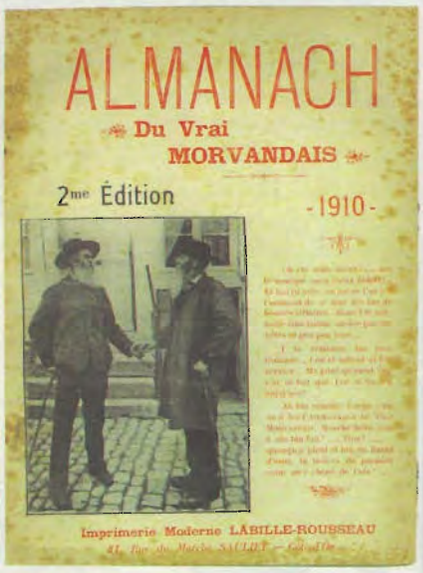

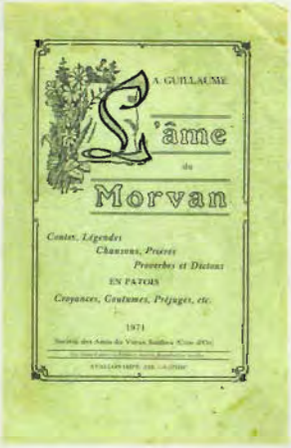

lairge l'ein que l'aute, et tos deux, a ne se viérent pas ai lai voueille de méger de lai miche !...A s'étint zagués chaicun dans ein racoin, qu'a se reboullint les peurnais en se cairnant lai gueule...

Tot por ein coup, le loup, tot heursé, en fiant le groûs doûs et en sarrant lai quoue, fié mine d'aipoirner le poor mignin tot aiblémi. Le moument étot catareux!...C'tu qui, qu'aivot seurément eine poue nouére, ne perdé portant pas le nord : a peurné via ses grands ciyais qu'a coppot le fer-blanc, qu'étint pendus chu son doûs, peu, en les fiant quiaquer ret gniagueiller, a dié totcomptant au loup : "Tins-té, loup, tins-té bin ?... paiss que, le Diabe me breule!...chi ti me gniague, je ti gniague étou moué !... Et bin, vous ne saivez pas ce qu'airrivé ?... Et bin, le loup ne gniagué pas le mignin, mas le mignin ne gniagué pas le loup non pus!..

Une histoire de chaudronnier

Vous savez bien que les chaudronniers, pour étamer les ustensiles de cuisine des femmes et pour réparer toutes les choses qui peuvent encore servir, s'en vont traîner un peu partout. En se déplaçant à droite et à gauche, ils apprennent bien plus de choses qu'en restant au coin du feu, mais il leur arrive aussi, comme à tous les vagabonds, des quantités d'histoires qui ne leur arriveraient pas s'ils étaient restés chez eux. Ils sont bavards en diable; ils savent des quantités de potins qu'ils racontent partout pour amuser les gens. Riez tant que vous voudrez mais méfiez-vous toujours d'eux, parce que ce sont tous des menteurs... Moi, je suis saoul de les entendre... Pourtant voici une histoire, qui n'est pas un mensonge, qui est arrivée à l'un d'eux qui traînait souvent autrefois par ici. On l'appelait le Père Zidoret : c'était un vieux qui avait un chapeau tout cabossé et un fond de culotte qui pendait tout comme le derrière d'une mère oie.

Un jour donc, qu'il traversait un bois par là-bas vers les Settons, il tomba cul-par-dessus-tête (1), dans un trou qui avait été préparé exprès pour prendre les sangliers. Quand il se fut effondré dans le trou en disant des avalanches de jurons, il se trouva nez à nez avec un gros vilain loup qui avait, lui aussi, passé au travers des branchages et des brindilles qui cachaient le trou pour venir s'affaler tout au fond de la fosse... (2) En se trouvant nez à nez ils n'en menèrent pas plus large l'un que l'autre, et tous deux, ne se virent pas à la veille de manger de la miche!... Ils étaient tapis chacun dans un recoin, les yeux écarquillés en se regardant de travers...

Tout à coup, le loup, tout hérissé, en faisant le gros dos et en serrant la queue fit mine de menacer le pauvre chaudronnier tout blême. Le moment était scabreux ! Celui-ci, qui avait sûrement une peur noire, ne perdit pourtant pas le nord : il prit vivement ses grands ciseaux à couper le fer blanc, qui étaient pendus sur son dos, puis en les faisant claquer et cisailler dans le vide (3), il dit aussitôt au loup : "Tiens toi, tiens toi bien ?... parce que, le Diable me brûle, si tu me mords, je te mords moi aussi !... Et bien, vous ne savez pas ce qui arriva ?... Et bien, le loup ne mordit pas le chaudronnier, mais le chaudronnier ne mordit pas le loup non plus !...

(1) la traduction littérale serait "cul-sur- bedaine"
(2) le mot "beurlingouére" est un mot passe-partout qui peut désigner toutes sortes de choses, d'instruments, d'objets curieux...
(3) "gniagueiller" devrait se traduire littéralement par "mâchonner"qui est impropre en parlant de ciseaux

La littérature contemporaine

Même si, après la deuxième guerre mondiale, « Le Morvandiau de Paris » continue fidèlement à publier quelques textes en morvandiau il faudra attendre les années 1960 pour voir éclore de nouvelles publications dialectales. Les ouvrages se multiplient depuis. Citons : Maurice Trapet «Ai lai couau» (1955) , Julien Daché «Morvandiaux mes frères» (1975), Marinette Janvier «En suivant la teurlée» (1977), L'Almanach du Morvan (annuel 1976 à 1999), Marguerite Doré «Des histouaires du canton d'ved'la» 1978, Jean Perrin «Galvachou» (1980), Jean Milan «Ai traivars lai pleshie» (1984), Lucien Gauthé «Vaicances ai Yocotai» (1984), Joséphine Dareau « Mollerin sôs Droune » (1987)... Il faudrait y ajouter une longue liste de noms tels ceux de Robert BADOU, Jean-Louis BLANCART, Jean-Michel BRUHAT, Maurice DIGOY, Madeleine GARREAU, Roland-Paul GUDIN, Louis LETOURNEUR, André PRIVAT, Adrienne RAVAUD, Louis SOMMIER...En parallèle à cette littérature écrite on ne saurait oublier d'ajouter la somme considérable de documents audiovisuels (publiés ou non) dont l'association « Mémoires Vives » a entrepris le classement et la diffusion. Pour illustrer ce chapitre nous donnons la parole à deux auteurs contemporains : Henri Déchard et Vincent Belin

Henri Déchard (1985)

Originaire du Haut-Morvan, Henri Déchard publie depuis une vingtaine d'années des poèmes et des nouvelles en morvandiau et en français dans diverses revues. Il est également l'auteur d'une méthode de morvandiau en 25 leçons publiées il y a quelques années dans la revue trimestrielle " Teurlées". Voici l'un de ses poèmes. Par sa sobre nostalgie ce texte ne montre-t-il pas combien notre langue régionale est riche de ressources expressives ?

En souv'nir de. . .

Un paur çti ciîn
Pé un gauillâ po l'dassouèyer
Dâ raittes que fratéyînt dans lâ gairéilles
Pé eune ervére ai crô-yer.

Mettez d'yau ai çauffer !
Eune dihaine d'ouées mettant
Que d'volint vée lâ prais
Pé lâ fonnes por daré
Un çti trô d'pégne
Eune teurlée où qu'on s'aichit
V'nez, voui ichi lâ gamégnes !
L'ouilleau d'lai gnué
Lai choue dans l'gueurner
I vé fo-yu çanter ai noué !
Trouais paures maïons au bout d'un çmégne
Un âze où qu'y airé pus ran
Pé lai rouatte
Où qu'i seus rêu t'çarcer.

Vincent Belin (2001)

Habile musicien, Vincent Belin nous donne aujourd'hui un texte inédit où le plaisir des mots est évident. Par un subtil mélange d'Alfred Guillaume et de modernité, de Louis-Ferdinand Céline et de Louis Coiffier, il parvient à donner à notre langue la désinvolture joyeuse, la juste teneur en rugosité, la musicalité qui est sans doute le plus précieux de notre héritage.

« Ain varre de rouéze, mâ daivou d'lai limonade ! »

« Ain varre de rouéze, mâ daivou d'lai limonade ! » Ben qu'çai dringu'nalot coumme en enfar, on peuvot entende quiârement l'grand pangnios que paissot lai coummande. On airot dit ain anglais aitou ses grandes moustaiches, sai ranzée d'quenottes peu ses queuchots d'pantailon trop corts ! Dans lai grand salle du bistrot, ain beurniâ d'feumée montot tout douicement. Des dansous qu'tornaint aine vailse semblaint naiger â mitan d'ain goéyat gris.

Aiçhités autours d'aine tâbe pyeine de varres peu d'cenriers, des vion-nous jouaint. Le Françouais, tot rouéze, çhouaiçhot çhu l'souffiot d'soun aiccordéon, r'boulant des cailots aiprés aivouair zieuté les feilles qu'étaint vé l'comptoére. Milliards de djieux qu' çai fiot çhaud ! Le paitron, ain bairbu emso dabeurné, teurtonot pou sarvir ai boére. Yo qu'çai dounne soué qu'd'éte dans aine fouaire coumme ceule lai. Lai soérée aivançot tote çhûle dans lai nieut. Le Jean Luc aivot euvrit lai çhmille, laiçhant queuques poés dépaiçhés. Çai en ztot ! Ai fiot fiarment tounner sai violle, lançant les mouciaux et tozors çhuivu pou les deux çhtiotes beurottes de Meunsiârre et l'dépyeumé d'Tannay. Lai vion-nerie empicassot l'monde, in'étains teurtous envodoyés, les ains s'trémoussant dans aine borrée du djâbe, les-r-autes pardus dans los reuveries. Lai température montot dans l'caifé coumme les degrés dans l'sang du monde, auçhi, çai teurboulot ben des têtes. Mâ l'beurniâ d'feumée s'levot, mâ çai dvenot maigique. Çai dansot, çai rzippot, çai jouppot tot coumme çh'aine piçherotte d'bounheur dévarsot son trop pyen.

Les pieds des dansous pairaissaint s'emmoler sans zaimâs patraicher dans lai fyaque de vègne qu'étot vé lai pourte des toélettes. Aine dansouse que vnot d'aileuter, gliçhai ailors peu taipot lai tête lai peurmére. Çai piçhot le sang ! L'taivarner aippeulai ben vite ain rgogneux, mâ y étot pas âyé d'en trouer aingne aiçhture lai d'lai nieut. Lai chûte de lai fonne dépicaissai lai zirliquouée, lai réalité étot eurvenie ; moéme lai meusique s'étott airrétée. Mâ les vion-nous ne sont du zenre ai réboler. Y en ai aingne que dit : « Daivou tot l'sang que y ai, on vai pouvoére faire ain saicré mouciau d'boudègne ». Ain aute s'dapouéçhe d'aizouter : « çh'a creuve, I ne va pas faire lai béte, I dounneros mai caisse de violle, coumme çai on pourrai l'encrotter dés ce souair » ! Peu çai riot, y'étot ai ceule lai qu'raiconterot lai mâ peute. Le médecègne feut ben vite airrivé. L'taivarner s'aipeurçhai de souai peu li çhûlai dans l'éreille que daivou lai chaleur peu l'brût, lai fonne s'étot emso envornée. L'docteur, qu'ost dans l'pays dépeu quéques an-nées li raponnit : « Aine mailaidie coumme çai, mouai I aippeule çai aine cueute ! »

Lai fonne, haibitchuée ai s'euvri lai tête, ost rentrée s'couiçher dans sai mayon, tote çhûle, laiçhant l'beurniâ du caifé pou ceule lai du dyhors A bout de dix touâyes, pourtée pou l'vent , lai meusique lui çhûlot ai l'éreille.

Glossaire : Dringuenaler : résonner/ Beurniâ : brouillard/ Dabeurné : débordé / Teurtonner : brasser de l'air / Empicasser : ensorceler / Envodoyés : envoutés / Zirliquouée : assemblée

Graphies

par Jean-Claude Rouard

Une graphie harmonisée

Rechercher une graphie pour la langue morvandelle constitue un des axes de travail retenu dans un de ses ateliers, par l'Université Rurale Morvandelle, organisée chaque année par « Lai Pouèlée », puis l'UGMM. Au sein de DPLO (Défense et Promotion des Langues d'Oïl), ces associations ont oeuvré au cours de ces vingt dernières années, pour la pratique, la diffusion et la connaissance du morvandiau, ainsi que pour sa reconnaissance officielle désormais acquise sous l'appellation de « bourguignon-morvandiau » comme langue. Le travail sur la graphie qui nous intéresse plus particulièrement s'est opéré sur la base du parler de chacun des participants de l'URM.
Le fait que des habitants de la commune de Cervon (Nièvre) aient participé, au cours de réunions informelles, à l'élaboration de cette graphie a influencé cette présentation, notamment pour le vocabulaire : exemple dans le texte, « inne » pour « elle » et « el » ou « ê » pour « il ».
En toute hypothèse, les recherches doivent se poursuivre et des travaux sont à accomplir avec des linguistes et les locuteurs.
La graphie représente en effet un thème de débats ouvert, qui se fonde sur deux séries de questions :
– doit-on et peut-on rechercher une graphie pour une langue essentiellement orale ?
– doit-on et peut-on élaborer une graphie unique pour une langue qui comporte une grande diversité locale de parlers ?
Pour ce qui est de la nécessité de rechercher une graphie, la première observation est que toute langue est par essence orale ; l'écrire représente un moyen évident d'assurer sa transmission (notamment par son enseignement), d'autant plus nécessaire que cette langue est menacée.
Pour ce qui est de la possibilité d'élaborer une graphie, l'histoire des langues montre qu'à une certaine période de leur existence, des règles sont fixées pour en stabiliser la forme écrite.
Pour autant, doit-on élaborer une graphie unique là où existe une variété de vocabulaire ? Une même graphie facilite la lisibilité des mots à la fois pour ceux qui pratiquent cette langue, dans ses diverses formes, et pour ceux qui ne la connaissent pas ou pas bien.
Exemple : dans « çhanté », écrit selon la graphie proposée ci-après, le phonème initial mêlant sifflement et chuintement de façon variable selon les pays, est rendu de manière plus spécifique et moins ambiguë que dans les graphies « santé » ou « senté » retenues par certains, la cédille marquant le sifflement . Mais une graphie unifiée n'implique pas ipso facto l'unification du vocabulaire, donc pas la fabrication d'un « morvandiau de synthèse ».

L'élaboration d'une telle graphie est possible à la double condition :
– de procéder à une analyse des caractéristiques des différentes variantes qui permette l'établissement des passerelles graphiques entre elles ;
– de faire des choix cohérents sur les signes utilisés.

Les ateliers de l'URM ont fait ceux de :
– ne recourir ni à une écriture phonétique ni à des signes graphiques non utilisés en français, contrairement par exemple à ce qu'on retenu les Wallons ;
– de privilégier une graphie qui se réfère au français et en garde « l'image visuelle » y compris dans le nombre de lettres pour les mots proches de leur équivalent français; pour les autres, assez nombreux, des logiques de ressemblance ont été retenues.
L'argument, invoqué par certains, de la diversité des parlers ne peut nous dispenser de rechercher une graphie harmonisée . Au contraire, car toutes les langues du territoire français, que ce soit le breton, le corse ou l'alsacien, comportent des variantes locales ; leur enseignement a nécessité un travail d'harmonisation.
Ce texte a pour objet de présenter un certain nombre de réflexions et d'orientations qui sont le fruit d'un travail collectif. Il ne prétend pas à l'exhaustivité. Dans des conférences et articles précédents , dont le texte est paru dans « L'Almanach du Morvan » ou « Le Morvandiau de Paris », la présentation de la graphie est toujours effectuée à partir de récits simples, écrits spécialement. L'un d'entre eux retraçait la légende de la Belle Pierre en forêt de Montreuillon dans la Nièvre. Le site a été détruit lors d'une opération d'enrésinement, mais la Belle Pierre a été sauvée; elle gît au bord d'un chemin de randonnée ; c'est celui-ci que nous vous proposons d'emprunter pour illustrer cette présentation de la graphie.

Peurmenons nô en les bôès daivant que le lôp y sôet.

Êy en ai de vô que counaissont l'histôèe de la Baele Piarre, çte grousse piarre (dreudique ?) tôt en long qu'ai, d'aiprée lai lézeinde, beurdolé quanqu'eûn atelaize de douze boeux onze byancs pei eûn nôèr, lai çharryaut vée l'égyi-e de Çarvon. Inne n'ot pu drait-lài làivô que l'Malîn l'aivaut encrotée pô lai gairder. Inne n'ersembye pu dijée ài lai tombe de lai Demôèzaele de lai Chaume. Pu de byau fôyards àilentôr (paissé ài lai shileuse pô les beuçherons teurqs), pu d'esvotos shu sai fôrçhe. Mâ inn' ot lài ! anvec eûn écrityau, shu le çhemîn de randounées que dévole vée le Gué Boussard, lî qu'ai bên trôué le môèyen, au miyeu des sapîns de laraigner enteurmi quiques çhâgnes et aiguerioux d'antan, mâ pu de méelers, pu de tchus de sinze bên byos ài mezer quanque l'hivar airive.

Pô eune traivarse vô vlài en l'yeu- çhatyau de Toeursol, putôt shu des fâs de piarres aimoncelés, les ceuss que n'ont pas été empoortés pô des 4X4.

Doumaize, l'escayer aivaut de lai maizesté y ai quiques années ! Pôr en shu du pyan d'yau conte les feux, çai peurait éete féérique. Mâ pu de seigneus ! Les mâtes des yeus, ç'ot les taichons. Dlài, i peuvons erzôènde le Gué Boussard pô lai loze du Mau Pas, laivô que Pairpeillots pei « Bên Crayants » se sont maissaicrés pô l'Aimôr de Djieu. Qué djieu ?

Y'en aivaut pyein en les bôès de foyards d'aute fôès, çui des queurtiens, pei des fées, des vaudreilles, lai chôauçhée byance et les cavayers fantômes de lai forée. Aiçhteue, ç'ot des escôaides de chôuaux au gailop shu le çhemin des Varnets, pei des « esqwads » ài reuees et ài moteus ronfyants, vô bên les bôlides du railye de l'Anguison que viyont sec ài draite, ài gauçhe shu Çarvon.

Mâ le pu sôvent, tôt ot tranquiye. È vô fauraut veni- au pont shu lai riviée en lai breume du maitîn. Dedpei que les enteurpreneus teurqs (ç'ot lai promoçhion !) ont feit tôt côper, l'endrait ot môèns sombe, môèns « fantaismaigôrique »... Mâ yai môèns de verghyas ! Pei les aigacias, les balais, les éronces ont bên aimendé.

Aiprée, shu le çhemin de Peurché, coume lai riviée, i sarpentons entremi sapîns, varnes et çharmes, sô eûn teunel de tolles.

I sarpentons, ç'ot le mot que conveint, pace que de lai sarpent, y en ai pôr ichi. Frée ! ç'ot qu'i sons en eune vraie gorze, sôs les roçhes. Pô mau temps y en ai bên que beurdolont zeusqu'en yau. Mâ les pu grousses reseutont zeuçhées pôr en shu de nô : les « zèves » (ptéet bên les « elfes » pace qu'ê y ai coume des ptiotes téetes en lai roçhe) lai grousse leuzarde, lai tortchue, pei tôt lai haut shu le çhemîn du taichon, lai roçhe ài vipées de laivô qu'i trévôèions l'Anguison, pei qu'i l'eîntendons, meurmeurer coume shi qu'i étains ài cootyé .

Lai riviée s'en vînt, s'en vai, traivarsée pô eune pyançhe qu'ai rôêté quanque le pée Michel étot pôr deshu. Patatra le vlài shî brament aishitu en yau coume l'contaut son gars le Philippe ! Aiprée eûn grand viraize de lai riviée que pçho ài pçho meuze le çhemîn, inne airive en les prâs de fond, nayés l'hivar sôs yau, vô bên lai yaice (noote patinôèe de gamîns). Inne lonze les bêns noumé Bréottes et Beurdolôèe zeuqu'au gauthyer. Ai gauçhe lai grand riviée en caiscade, ài draite le côlis que meusarde vée le biée. È s'ertrôuont ài Peurché aiprée le Môlîn. Shu le çhemîn ài gauçhe lai pyèshie deveint trasse, les vaiçhes pei le tauyau nô ergardont; ài draite, les çhaumes laivô que les âbes ne pôssont djiée, minme pas les sapîns pyantés daivant lai guerre. Des piarres, des épeunes , des roçhes, cett'-lai du « trône du ptiot rôè » làivô que mon grand'pée m'aishitaut ! Pôr en shu, le çhamp de lai çhaume, çhamp ài seiye pei ài treuffes, des treuffes que gamîns i feurbotains, les tiyant pô les cui- sôs lai ceinde.

En dessôs, lai viéle carriée de Nandon pei trôès majons.

Au carôaize, shi au yeu d'ailer drait shu Peurché, vô ermontez shu Çarvon ê y ai, en les bôès, lai Fontaine de Pimpôère

zaimâ ài sec, les fôssas du Çhatyau (y en ai pôrtôt des çhâtyaus) fôssas bên visibyes bên erbeuillés pô les san-yers, pei quiques piarres du yeu- villaize ; les autes, minme l'équeusson, é sont ài Peurché. Lài, au villaize le çhemin de randounée vai prend lai rue vée Çarvon.
Môè , le guide, i m'airéete pô bôè- eûn côp. Shi vô vlez, vô peuvez ailer en l'haut du villaize, ài lai farme Vauban, lai farme de lai Çhaume que, tôs les zôrs, lai Demôèzaele laishait pô ailer feié pôèniteînce ài lai Baele Piarre, qu'è pyeuve, qu'è neîze...Vô counaissez l'histôèe. Mâ inne ne côraut pas lai peurtanteine pô les çhemîns coume nô.

Promenons nous dans les bois avant que le loup n'y soit

Il y en a parmi vous qui connaissent l'histoire de la Belle Pierre, cette grosse pierre (druidique ?) tout en long qui a, selon la légende, roulé quand un attelage de douze bœufs, onze blancs et un noir, la charroyait vers l'église de Cervon. Elle n'est plus là, à l'endroit où le Malin l'avait enterrée pour la garder. Elle ne ressemble plus guère à la tombe de la Demoiselle de la Chaume. Plus de beaux hêtres alentour (passés à la tronçonneuse par les bûcherons), plus d'ex-voto sur son tronc fourchu. Mais elle est là ! Avec un écriteau, sur le chemin de randonnée qui dévale vers le Gué Boussard, lui qui a bien trouvé le moyen, au milieu de sapins, de se faufiler entre quelques chênes et houx d'antan ; mais plus de nèfles, plus de nèfles bien blettes à manger quand l'hiver arrive.
Par un chemin de traverse, vous voilà dans le vieux château de Teursol, plutôt sur un amoncellement de pierres, celles qui n'ont pas été emportées par les 4X4. Dommage, l'escalier avait une certaine majesté il y a quelques années. Au-dessus du plan d'eau contre les incendies, ce pourrait être féerique. Mais plus de seigneurs ! Les maîtres des lieux ce sont les blaireaux. De là, on peut rejoindre le gué Boussard par la loge du Mauvais Pas, où les protestants et les catholiques se sont massacrés pour l'amour de Dieu. Quel Dieu ?
Il y en avait plein dans les bois de hêtres d'autrefois, celui des chrétiens, et des fées, des sorcières, la chevauchée blanche et ses cavaliers fantômes de la forêt. Maintenant, ce sont des escouades de chevaux au galop sur le chemin des Varnets, et des « quads » à roues et à moteurs ronflants, ou bien les bolides du rallye de l'Anguison qui virent à droite, à gauche sur Cervon.
Mais le plus souvent, tout est tranquille. Il vous faudrait venir au pont sur la rivère dans la brume du matin. Depuis les entrepreneurs turcs (c'est la promotion) ont fait tout couper, l'endroit est moins sombre, moins fantasmagorique. Mais il y a moins de verglas ! Et les acacias, les genêts, les ronces ont bien grandi.
Après, sur le chemin de Précy, comme la rivière, nous serpentons entre sapins, vernes et charmes sous un tunnel de branches.
Nous serpentons, c'est le mot qui convient, parce que du serpent il y en a par ici. Frère ! c'est que nous sommes dans une vraie gorge, sous les roches . Par mauvais temps, il y en a bien qui basculent jusque dans l'eau. Mais les plus grosses restent juchées au-dessus de nous : les « zêves » (peut-être bien les elfes parce qu'il y a comme des petites têtes dans la roche), le gros lézard, la tortue et là-haut sur le chemin du blaireau, la roche aux vipères, d'où l'on aperçoit l'Anguison et que l'on entend murmurer comme s'il était à côté.
La rivière s'en vient, s'en va, traversée par une passerelle qui a tourné quand le père Michel était dessus. Patatras ! Le voilà « bien assis » dans l'eau comme le racontait son fils le Philippe.
Après un grand virage de la rivière, qui mange peu à peu le chemin, elle arrive dans les prés de fond, noyés l'hiver sous l'eau, ou bien sous la glace (notre patinoire de gamins). Elle longe les bien nommées Bréottes (les Bruyères) et Beurdoloée (le ravin où l'on fait la culbute), jusqu'au Gauthier. A gauche la grande rivière qui musarde jusqu'au bief. Ils se retrouvent à Précy après le moulin. Sur le chemin à gauche, la haie plessée devient haie vive, les vaches et le taureau nous regardent ; à droite, les chaumes où les arbres ne poussent guère, même pas les sapins plantés avant la guerre. Des pierres, des épines, des roches, celle du « trône » du petit roi » où mon grand-père m'asseyait. Au-dessus, le champ de la chaume, champ à seigle et à pommes de terre que gamins, nous dérobions, les arrachant pour les cuire sous la cendre.
En dessous, la vieille carrière de Nandou et trois maisons.
Au carrefour, si au lieu d'aller droit sur Précy, vous remontez sur Cervon, il y a dans les bois la Fontaine de Pimpoirier, jamais à sec, les fossés du château (il y a partout des châteaux) fossés bien visibles et bien retournés par les sangliers et quelques pierres du vieux village ; les autres, même l'écusson, sont à Précy. Là, au village, le chemin de randonnée va prendre la route vers Cervon.
Moi, le guide, je m'arrête pour boire un coup. Si vous voulez, vous pouvez aller à la ferme Vauban, la ferme de la Chaume, que, tous les jours la Demoiselle quittait pour aller faire pénitence à la Belle Pierre, qu'il pleuve, qu'il neige... vous connaissez l'histoire. Mais elle ne courait pas la prétentaine par les chemins comme nous.

En nous référant à des mots du texte, il est possible de faire ressortir quelques caractéristiques du morvandiau et la manière dont les participants à l'URM les ont transcrites graphiquement. La présentation traitera d'abord des consonnes, puis des voyelles, enfin des syllabes et des mots.

1. La graphie des consonnes.

Caractéristiques :
La première. Le morvandiau est une langue « mouillée » (exemples : yau, écrityau, verghyas, yeu...). La mouillure existe dans bien d'autres langues, notamment dans les langues slaves, où elle se traduit par des signes spécifiques. Le choix de ne pas recourir à des signes non utilisés en français a conduit à retenir la graphie « y ». Il avait été préconisé « j tréma » ; en effet dans le mot « morvandyau » la prononciation de la mouillure se situe entre « iau » et « jau » ; mais les claviers d'ordinateurs refusent « j tréma ». Le « y » est destiné à marquer la différence avec « i ». La finale ne se prononce pas comme celle d' « idiot », évidemment !
Cette mouillure est plus ou moins marquée selon les parties du Morvan. Elle existe si l'on se réfère au français :
1.1.1. par transformation de « eau » en « yau » (vyau, syau, pyau...) en ouest et centre Morvan, « yae » en sud Morvan ou « yaî » autour de Saulieu, où un « vyau » est un « vay », qu'il a été proposé d'écrire avec un « y » pour garder un rapport graphique avec les autres parties du Morvan.
1.1.2. en substitution de « l » : « cavayer » (cavalier), « escayer » (escalier), « pyan » (plan), « pyançhe » (planche), « byanc » (blanc), « byos » (blet) le s final se justifiant par le féminin « byosse » et le dérivé « byosson », « yeu » (lieu, « Sauyeu » (Saulieu), mais aussi « qyar » (clair), «qyé » (clé)
Après g, c'est « gl » qui devient « y » : « yaice » (glace), « seiye » (seigle), « san-yer » (sanglier), « éghyi-e » (église)
1.1.3 en subsitution à d'autres consonnes :
notamment « r » en ouest Morvan : « tiyer » (tirer mais aussi arracher pour les « treuffes », traire les « vaiches »), « viyer » (virer), « hiyeux » (heureux-ailleurs « héru »), « çhaiyot » (chairiot), « tauyau » (taureau)..
mais aussi « s » : « mâyon » (maison-« mâjon » en ouest Morvan, de même pour « râyin »-« râjin »), « ê diyont » (ils disent-on dit)
1.1.4 par modification de consonnes « c » et « t . Dans ce cas deux propositions de graphie : « tyu » ou « tchu de sinze » (cul de singe-nèfle), « tyuer » ou « tchuer », « tyorde » ou « tchorde » (tordre). La graphie en « tch » parait mieux rendre le phonème morvandiau
de même pour « g » et « d » : « dyeu » ou « djieu » (dieu), « dyabye » ou « djiabye » (diable), « dyée » ou « djée » (guère). La tendance est à retenir le « dji »
1.1.5 par palatisation de n : « çhagne » (chêne), « frâgne » (frêne), « gn » qui existe en français étant préféré à « ny » (chânye) ; en fin de mot la palatalisation est très différente selon les parties du Morvan, la formule retenue de ce fait a été d'accentuer la voyelle précédent le « n » « çhemîn » (chemin) plutôt que « chemingne » une meilleure solution serait le (avec la tilde), mais il déroge à la règle posée par l'atelier : pas de signe extérieur au français. Autre possibilité « nh ». Le h a été retenu par d'autres régions pour la mouillure en général « lh » à la place du « y », mais cette graphie relève plutôt des langues d'oc.
A l'inverse de cette palatalisation, le morvandiau nasalise certains « n » ou « m » en français : « an-née » (année), « an-nimau » (animal), « hon-mes » (avec une hésitation « hon-mes » au pluriel, « houme » au singulier-pas entre « fonne » pour femme au singulier et au pluriel), « pon-me ».
Pour « »n » dans « ien », » en » ou « an » . Des règles complexes ont été répertoriées qui vont de la disparition du « n » « estreument » (instrument), « bègne » ou « bè » (bien dans certaines parties du Morvan, à une transformation en « oîn » ou « bên, aîn »
1.1.6 Globalement l'usage du « y » pour marquer la mouillure s'est largement répandu, car il donne satisfaction dans la plupart des cas, mais toute règle doit admettre des exceptions et « y » reste de lecture difficile dans les mots en « bl » « ple » « cl » : « ersembye » (ressemble), « simpye » (simple), « çarquye » (cercle)... « simplhe » conviendrait-il mieux ?

1.2 Deuxième caractéristique : le morvandiau « chuinte » là où le français « siffle » et inversement.
De plus en morvandiau sifflement et chuintement se mêlent comme en polonais, par exemple, même s'il existe des sifflements et des chuintements identiques à ceux du français. C'est pourquoi il est apparu nécessaire de trouver des graphies spécifiques pour ceux qui diffèrent tout en respectant « l'image » du mot par rapport au français.
Il est proposé :
1.2.1. Dans la relation entre les phonèmes « ch » et « s » (ou « z ») :
1.2.1.1. Le sifflement dans les mots commençant par (ou comportant) une chuintante en français est transcrit par « çh » (pour certains le « h » équivaut à une consonne muette) : « çhatyau » (château), « vaiçhe » (vache), « çhien » (chien), « côêçhot » (cochon), « çheu » (chez), « çharçher » (chercher), « cuiçher » (coucher), « çharrayer » (charroyer), « çhaume » (chaume), « châgne » (chêne), « beuçheron » (bûcheron)...
1.2.1.2. Le chuintement des mots commençant par (ou comportant) une sifflante en français est transcrit par « sh » pour conserver l'équivalence avec le « s » français : « shi » (si) ou « shî » (si, tellement), « shu » (sur), « laisher » (laisser), « bisher » (biser, embrasser), « poushon » (poisson), « shoeur » (soeur)...
1.2.1.3. La graphie « ch » quand la prononciation ne comporte pas de mélange avec une sifflante : « ichi » (ici , en nord Morvan « iqui »).

1.2.2. Un traitement particulier pour des mots ambigus dans leur prononciation ou des cas particuliers :
1.2.2.1. « eûn pçho » (un peu) compromis entre « eûn pcho », « eûn pso », « em'so » (et bien d'autres graphies très éloignées de l'étymologie latine pourtant réelle), « aiçhteue » ou « aiçhteure » (maintenant, littéralement à cette heure).
1.2.2.2. Une graphie « s » ou « z » devant un « t » après sifflement ou chuintement : « aizeter » ou « aizheter » (acheter)
1.2.2.3. Une graphie « est » pour les équivalents des mots français en « st » : « estatchue » (statue), « estaçion » (station), mais il y a hésitation à cause d'un chuintement léger d'ou « eshtatchue » (?)

1.2.3. Dans la relation entre les phonèmes « z » et « j ».
D'une manière générale, à « j » (ou « ge » et « gé ») correspond « z » en morvandiau, mais plus ou moins marqué : « lézeînde » (légende), « sinze » (singe), « aitelaize » (attelage), « mezer » ou « m'zer » (manger), « doumaize » (dommage), « loze » (loge), « villaize » (village), « zu » (joug), « zeuçhé » (juché)...
A l'inverse, en ouest Morvan, « j » correspond à « s » entre voyelles en français : « oujau » (oiseau), « oujon » (oison)... Et « j » existe dans des mots typiquement morvandiaux : « jouper » (sauter), « joûler » (souffler)...

1.3 Le morvandiau transforme « x » en « s » : « esempye » (exemple), « esvoto » (ex-voto), « espyiquer » (expliquer)...

1.4 Le morvandiau transforme « c » (k) en « g » : « aigacia » (acacia), « gousse » (cosse), « grâpyau » (crêpe)...

1.5 Le morvandiau roule les « r » (pas besoin de graphie spéciale) au point de les transformer en « l » à l'occasion : « peuriéle » (prière) ou de les avaler en ouest Morvan : « frée » (frère) (voir 1.7.)

1.6 Le morvandiau a diverses prononciations du « l » : mouillé (voir 1.1), molle et dure. Cette dernière le différencie également du français , « lâs » pour les, en centre et sud Morvan se prononce « l-lâs » et « le » devient pratiquement « ël-l » «ël » a été proposé pour « le » . Enfin à « al » français correspond « au » : « chôuau » (chevau), « mau » (mal), « zôrnau » (journal)...

1.7 Le morvandiau supprime des consonnes dans beaucoup de mots :
souvent le « r » en particulier en ouest Morvan : « pée » (père), « âbe » (arbre), « heuler » (hurler), « histôée » (histoire), « vée » (vers), « riviée » ou « riyée » « erviée » (rivière), « shu » (sur), « pô » (pour, mais aussi par)... et spécialement en terminaison de verbes à l'infinitifs : « encrai- » (croire), « fini-» (finir), « bôê » (boire), « prend » (prendre). Là ou la suppression se traduit par un allongement de la syllabe on utilise soit « e » soit - (tiret)
mais aussi « s » : « éghyi-e » (église), « çhô-e » (chose)
« d » « venredi » (vendredi), « fauraut » (faudrait), « vôraut » (voudrait)
« l » : « quiques » (quelques), « soolei » (soleil), « mié » (miel) et beaucoup d'autres lettres en général en fin de mot : « bé » (bec), « neu » (neuf), « boeu » (boeuf), « sôê » (soif), « co » (coq)
« v » « yeu- » (vieux) ainsi que dans les voyelles diphtonguées (voir 2 .3 .)

1.8 Le morvandiau ajoute des consonnes, surtout en début de mot ; quelques exemples :
« d » « daivant » (avant), « dedpei » (depuis),
« v » « vô » ou « lâivô » (ou et où), « vu » (eu en ouest Morvan),
« r » « ru » (eu en centre et sud Morvan) , « roeux » (oeufs).

2. La graphie des voyelles

Deux caractéristiques essentielles du morvandiau par rapport au français :

posséder des voyelles intermédiaires par rapport aux voyelles françaises entre « a » et « o » , « a » et « e », « o » et « en », « i » et « u »...
utiliser des voyelles allongées et des diphtongues plus nombreuses qu'en français.
Dans cet article il n'est pas possible de présenter la gamme complète des voyelles et des diphtonges recensées. On notera simplement que :

2.1. au « a » français correspond souvent le « ai » morvandiau : «lai » (la), « lâi » (la), « vaiçhes » (vaches), « aiprée » (après), parfois « o» « dévoler » (dévaler)
à « e » français correspond souvent « a » « piarre » (pierre), « tarre » (terre), « farme » (ferme), « sarpent » (serpent). De même pour « ê » ou « ai » « i vâs » (je vais), « fiar » (fier), « qyar » (clair), « mâte » (maître). Exemples de cette double correspondance « zaimâ » (jamais), « traivarse » (traverse), « l'hivar airive » (l'hiver arrive)...
pour « e », « é » , « è » français autres sons intermédiaires en « a » et « e » « paele » (pelle) ou entre « a » et « o » « fâyard » (hêtre), « prâ » (entre pra et pro pour pré) mais aussi, souvent « o » morvandiau : « prot » (prêt) , « toter » (téter) et les mots en « et » : « byos » (blet) ou « ette » « çharrotte » (charrette), « linottes » (lunettes) également un son intermédiare entre « o » et « e » : « poercé » (percé), « boerzer » (berger) ou un « e » allongé en « eu » « queurtien » (chrétien)
à « ai » « ais » ou « ait » en fin de verbe corrrespond souvent « au » « aus » ou « aut » : « i çhantau » (je chantais) « çharrayaut » (charroyait) , « teu venaus » (tu venais)

2.2 Pour les autres voyelles simples :
à « i » correspond le plus souvent un « i » fréquemment allongé, mais aussi « ei » « feille » (fille) ou « eu » « gueuryotte » (grillotte), « gueuryot » ou « greuillot » (grillon)
à « u » correspond souvent « eu » : « breume » (brume), « eûn », « eune » (un, une), « beuçheron » (bûcheron), « teunel » (tunnel)...
Il existe en morvandiau une voyelle intermédiaire dure entre « i » et « u » graphiée « î » : « lî » (lui) , « shî » (entre shi et shu pour si = tellement) ; « tî » (mot intraduisible de renforcement : « teu vas tî feie çâi » (est-ce que tu vas réellement ou tout de suite faire ça ?)

2.3. Pour les voyelles allongées, fausses et vraies diphtongues et pour la voyelle « o » souvent diphtonguée, le système comprend en morvandiau :
« ei » ou « ée » pour « é » allongé « éeté » (être), « téete » (tête) , « méeler » (mêler en français nèflier), « prée » ou « prei » (près), « feit » (fait)
mais aussi pour « ui » français : « pei » (puis-utilisé le plus souvent dans le sens de « et »)
« ai » pour « oi » « drait » (droit), « fraid » (froid)
« ôê » pour « oi » : « môê » (moi), « bôês » (bois) , « bôê-» (boire), « nôêr » (mais aussi « nâer »), « autefôês » (autrefois), « môêns » (moins)
pour « ei » : « pôêne » (peine), « pôêniteince » (pénitence)
et pour « ou » « môêçhe » (mouche)
« ou » pour « o », le plus souvent devant deux consonnes : « grousse » (grosse), « boune » (bonne), « counaissont » (connaisent), « coume » (comme) mais aussi « oues » (os)
pour « oi » : « moushon » (moisson), « poushon » (poisson), « nouyotte » ou « noujotte » (noisette)
pour « ui » : « roushau » (ruisseau), « boushon » (buisson)
pour « eu », « oeu » ou « eur » : « nou » (noeud), « quoue » (queue), « étoule » (éteule), « çhaissou » (chasseur), « pioeçhou » (piocheur), « bavôèssou » (parleur)
– « ôu » pour « ouv » : « côuer » pour (couver), « trôuer » (trouver). (ôu équivaut au « w » des Wallons qui n'a pas été retenu à cause de son ambivalence en français : wagon-watt)
– « ô », « o » long pour « ou » en français : « sôs » (sous), « tôt », « tôs » (tout, tous), « côper » (couper), « zôr » (jour), « tôzôrs » (toujours)
de même pour les pronoms : « nô » (nous, complément, car nous sujet se dit « i » en morvandiau- « nô » sans s car il n'y a pas de liaisons , « vô » (vous)
-« eu »pour « ou » : « i peuvons » (nous pouvons, mais pouvoir se dit « pôuôêe », « teuçher » (toucher)
rarement « ui » pour « ou » : « cuiçher » (coucher) alors que cuisse se dit « queushe ».
-« oe » pour « o » (voir 2.1.) « qyoeche » (cloche)
« â », « ae » ou « ay », avec ou sans mouillure selon les parties du Morvan : « ouyâe », « ouyay » (oiseau)

2.4. Suppression de voyelles
En dehors du « e » muet, très courant, que l'on peut rendre par une apostrophe, le cas le plus fréquent est devant un « l » : « mlaide » (malade), « vlâi » (voilâ), « vlons » (voulons)

3.Les syllabes et les mots :

3.1 Pour les syllabes la caractéristique la plus nette du morvandiau est l'interversion des lettres par rapport au français, surtout la lettre « r »
– « re » devenant « er » ou « ar » : « ersembye » (ressemble), « erzôênde » (rejoindre), « erveni-» ou « arveni-» (revenir), « ervôê- » (revoir)
– à l'intérieur d'un mot : « queurier » (crier), « peurne » (prune et prenne), « queurtien » (chrétien)... mais à l'inverse : « dreumi-» (dormir), « fromer » (fermer)

3.2 Pour ce qui est des mots, plusieurs remarques :
– certains ressemblent à des mots français avec un sens différent (les faux amis) : les « treuffes »- bien connues, le « feurlon » qui est le bourdon (le frelon étant le « guichard » en morvandiau)
– certains apparaissent loin du français même s'ils ont une parenté avec lui « quitçhô-e » (quelque chose), « mayiçhau » (maréchal ferrant), « aishitu » (assis en ouest Morvan l'on va dire « shite-tôê » pour assieds-toi)
– certains résultent d'une sorte de « morvandellisation » liée aux caractéristiques de prononciation : « queultcheure » (culture), « fontçhiounâr » (fonctionnaire), « mizricorde », « maizesté », « écarnaiçion » (Baudiau dans la traduction de la Bulle Ineffabilis)
– enfin beaucoup de mots n'ont pas de rapport avec le français : « tolle » (branche), « taichon » (blaireau- « tejon » en espagnol). Pour ceux-là il n'y a évidemment pas de rapport graphique avec le français : c'est leur prononciation qui dicte la graphie.

Il reste donc un travail de graphie important à faire notamment à partir du Glossaire de Chambure et en référence à des règles de syntaxe grammaticale qui n'ont pas été traitées dans le présent article. Mobilisons nous pour écrire cette langue qui est partie intégrante de notre patrimoine culturel.